



**VILLE
D'AMILLY**

Boîte Postale n° 909
45209 AMILLY CEDEX

Tél : 02.38.28.76.00

Fax : 02.38.28.76.11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 FEVRIER 2026**

Objet :

**Subvention exceptionnelle à l'association des
J3 Sport Amilly – section Judo : Championnat
d'Europe en Grèce du 18 au 21 mars 2026**

Date de convocation

05 février 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 33

Présents : 26

Votants : 31

**Pour Extrait Conforme,
Pour Le Maire,
Par délégation
Le fonctionnaire titulaire,
Nadine DUMONT**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20260211-DEL2026021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 25/02/2026

Publication 25/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

L'An Deux Mille Vingt Six, le Onze Février à 19 heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de **Monsieur DUPATY**
Gérard, Maire

ETAIENT PRESENTS :

**M. BOUQUET, Mmes FEVRIER, BEDU, M. SZEWCZYK,
Mme CARNEZAT, MM. LECLOU, CARON-PERROUD,
Mme CARRIAU
Adjoint (e) s au Maire,**

**MM. ROLLION, LAVIER, Mme TINSEAU, M. ABRAHAM,
Mmes FARNAULT, MOLINA-AUBERT, SAJET, M. PATRIGEON,
Mme PENIN, M. RAISONNIER, Mmes HUTSEBAUT, FOUBET,
MM. DAUNAY, GABORET, BONCENS, BEAULIER, CHALENCON
Conseiller (e) s Municipaux,**

Formant la majorité des Membres en exercice

ABSENTS EXCUSES :

Mme TURBEAUX-JULIEN	Pouvoir à Mme SAJET
Mme FOLY	Pouvoir à Mme BEDU
M. SALL	Pouvoir à M. LAVIER
Mme PLICHON	Pouvoir à M. GABORET
M. GORGEON	Pouvoir à Mme HUTSEBAUT

ABSENTS :

**M. FOURNEL
M. DESPLANCHES**

Madame FOUBET Gladys a été élue Secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 11 février 2026

SPORTS/N° 2026/21

OBJET : Subvention exceptionnelle à l'association des J3 Sports Amilly – section Judo : Championnat d'Europe en Grèce du 18 au 21 mars 2026

Monsieur le Maire expose :

La section Judo des J3 Sports sollicite une subvention exceptionnelle au titre des frais de déplacement, engagement et hébergement à l'occasion de la participation de quatre athlètes au championnat d'Europe organisé à Héraklion en Grèce du 18 au 21 mars 2026.

En effet, quatre athlètes de moins de 18 ans, ont été sélectionnés par la Fédération Française de Judo lors du Championnat de France Jujitsu qui s'est déroulé à Béthune, le 17 janvier dernier.

Ainsi, trois athlètes sont devenus Champions de France et une athlète Vice-Championne de France qui ont le potentiel pour faire un podium au prochain Champion du Monde. A ce titre, la section Judo des J3 Sports a décidé de les faire participer.

Le dossier de demande de subvention exceptionnelle fait mention d'un budget prévisionnel de 4.650 euros de dépenses. Il est précisé que des demandes complémentaires de subventions ont été déposées auprès de quelques partenaires, du Comité Directeur des J3 Sports et de l'Agglomération Montargoise. La Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) n'apporte pas de soutien financier.

Considérant la volonté de la municipalité d'aider les associations d'Amilly, et au regard des dépenses prévisionnelles, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 1.000 euros à l'association J3 Sports section Judo.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
OUI l'exposé de Monsieur le Maire,
APRES EN AVOIR DELIBERE

Par 24 Voix Pour et 7 non-participations au vote des élus membres ou adhérents aux J3 Sports (Mesdames FEVRIER, SAJET titulaire d'un pouvoir, Monsieur PATRIGEON, Madame PENIN, Madame FOUBET, Monsieur BEAULIER),

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 euros à l'Association des J3 Sports Amilly pour la section Judo.

PRECISE que les dépenses en résultant seront imputées sur l'exercice 2026 du Budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification et de sa télétransmission au contrôle de légalité.

FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance

Gérard DUPATY

Gladys FOUBET